



L'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie d'Alsace (ITII Alsace) a pour objectif de former les ingénieurs par la voie de l'alternance dans une optique de professionnalisation immédiate. Ce dispositif repose sur un partenariat privilégié entre les entreprises du secteur industriel et des écoles et universités.

L'ITII Alsace propose des formations d'ingénieurs en partenariat avec des Ecoles d'Ingénieurs de la région :

- spécialité Génie Mécanique avec l'INSA de Strasbourg,
- spécialité Electronique et Informatique Industrielle avec l'ENSP Strasbourg (Télécom Physique Strasbourg)
- spécialité Génie Climatique et Énergétique avec l'INSA de Strasbourg,
- spécialité Systèmes de Production avec l'ENSISA Mulhouse,
- spécialité Informatique avec l'EI Cnam,
- spécialité Technologies de l'Information et de la Communication pour la Santé avec l'ENSP Strasbourg (Télécom Physique Strasbourg).

Ces formations d'Ingénieur sont habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Elles sont accessibles :

- par la voie de l'apprentissage :

- avoir moins de 26 ans,
- être titulaire d'un Bac+2 depuis moins de 24 mois.

- par la voie de la Formation Continue

- être titulaire d'un Bac+2,
- avoir trois ans d'expérience professionnelle en tant que Technicien Supérieur.

Les apprenants qui suivent ces formations sont inscrits au CFAI Alsace qui enregistre leur contrat d'apprentissage ou leur convention de formation.

1. Intégration dans le monde de l'entreprise

Les deux premières années alternent formation académique et séquences d'application en entreprise sur des périodes de quinze jours. La troisième année est presque entièrement consacrée à la réalisation d'un Projet de Fin d'Etudes qui sera soutenu devant le jury final.

2. Un tuteur pour l'accueil et le suivi

Pour veiller à ce que le stagiaire Formation Continue soit en situation réelle d'apprentissage, l'entreprise a l'obligation de lui désigner un tuteur entreprise. D'expérience, ce tuteur devra suivre le stagiaire et participer à son évolution dans l'entreprise, il procédera également à son évaluation. Le tuteur sera lui-même accompagné par l'école tout au long de la formation.

Pour exercer la fonction de tuteur, il faut être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un titre équivalent et avoir 3 ans d'expérience dans le métier, ou, en l'absence de diplôme, avoir au moins 5 ans d'expérience dans le métier.

La fonction tutorale peut être partagée entre plusieurs salariés constituant une équipe tutorale au sein de laquelle est désigné un "tuteur référent".

3. Rythme d'alternance

- **1^{ère} et 2^{ème} années** : 2 semaines Ecole / 2 semaines Entreprise de septembre à juin
(Informatique : 1 semaine / 1 semaine).

- **3^{ème} année** : 2 semaines Ecole / 2 semaines Entreprise de septembre à janvier
(Informatique : 1 semaine / 1 semaine).

De février à fin mai : le stagiaire Formation Continue est uniquement en entreprise pour travailler à la réalisation de son Projet de Fin d'Etudes.

Ecoles partenaires

Depuis 20 ans, l'ITII Alsace a noué des liens étroits avec plusieurs Ecoles d'Ingénieurs d'Alsace :

<p>Cnam Alsace Conservatoire National des Arts et Métiers Alsace</p> 	<p>Le Cnam est l'un des principaux acteurs de la formation continue diplômante d'ingénieurs en France. En effet, depuis la création du Cnam, environ 14 000 ingénieurs sont sortis de ses différents Centres de Formation en France et à l'étranger.</p> <p>www.cnam-alsace.fr/</p>
<p>ENSISA Mulhouse Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace</p> 	<p>Située au cœur de l'Alsace sur le campus mulhousien, l'ENSISA propose aux étudiants de niveau Bac+2, une formation au métier d'ingénieur dans 5 domaines. L'ENSISA est une école publique, habilitée par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI).</p> <p>www.ensisa.uha.fr/</p>
<p>ENSP de Strasbourg Ecole Nationale Supérieure de Physique de Strasbourg</p>  <p>(Télécom Physique Strasbourg)</p>	<p>Située au cœur de l'Europe scientifique et technologique, l'ENSPS est une Grande Ecole d'ingénieurs, composante de l'Université de Strasbourg. Elle forme, en 3 ans, des ingénieurs polyvalents, créatifs, capables de répondre aux défis des sciences et technologies de l'Information et de la Communication.</p> <p>wwwensps.u-strasbg.fr/</p>
<p>INSA Strasbourg Institut National de Sciences Appliquées de Strasbourg</p> 	<p>L'INSA accueille 1 600 étudiants dans ses locaux, sur le campus universitaire de l'Esplanade, à deux pas du centre ville, au cœur de la capitale européenne.</p> <p>Les missions de l'INSA : la formation d'ingénieurs et d'architectes, la recherche scientifique et technologique et la formation continue et la diffusion de la culture scientifique et technique</p> <p>www.insa-strasbourg.fr/</p>

Titre délivré : Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Physique de Strasbourg, spécialité Technologies de l'Information et de la Communication pour la Santé, en partenariat avec l'ITI Alsace, au titre de la formation continue.

Le diplôme délivré est reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur

1. Objectif de la formation

Cette nouvelle formation en alternance proposée par l'ENSPS a pour principal objectif de former des ingénieurs polyvalents, compétents dans la conduite de projets multidisciplinaires à l'interface avec les métiers de la santé. D'une durée de trois ans, elle vise à intégrer, après sélection, des élèves ingénieurs sur recrutement national. L'alternance sera d'un mois en école, période suivie d'un mois en entreprise.

2. Applications possibles

Les compétences spécifiques relèvent des domaines techniques traditionnels des **systèmes d'information** (programmation & réseaux informatiques, traitement du signal et des images, visualisation) et de la **physique** (optique, mécanique) avec une sensibilisation aux **disciplines de la santé** en interaction avec des médecins, des chirurgiens et des radiologues (anatomie, biologie cellulaire, bio-mécanique, imagerie médicale, projets).

Les applications sont liées :

- aux nouvelles technologies d'assistance médicale à domicile,
- à l'assistance à la thérapie et au diagnostic (imagerie médicale, robotique et électronique médicale, suivi d'exams, télémédecine),
- à l'informatisation des centres de soins,
- à l'automatisation des procédés industriels du secteur de la santé (industrie pharmaceutique).
- à la Biomécanique,
- à la sécurité des moyens de transport.

3. Champs de compétences

A l'issue de la formation proposée, l'ingénieur pourra occuper les fonctions suivantes :

- Ingénieur développement en informatique pour la santé (imagerie médicale, développement d'outils logiciels d'assistance au diagnostic et à la thérapie, IHM, réalité virtuelle et augmentée, simulateurs),
- Ingénieur gestion et organisation des systèmes d'information pour la santé (data center : Télé-diagnostique, mise en place et maintenance des dispositifs de surveillance de patients à distance, sécurité des réseaux informatiques, bases de données,...),
- Ingénieur robotique (niveau système, assistance robotique, interfaces avec le vivant),
- Ingénieur bio-mécanique (interactions avec le vivant, système de sécurité, bio-matériaux, prothèses),
- Ingénieur développement de nouveaux produits bio-médicaux : capteurs, électronique médicale (équipements d'imagerie médicale).

4. Organisation du cursus

Le cursus développé par l'ENSPS est réparti de la façon suivante :

	Formation Académique	Formation Entreprise*
1 ^{ère} année	534 heures	1066 heures
2 ^{ème} année	544 heures	1056 heures
3 ^{ème} année	124 heures	1476 heures
	Projet de Fin d'Etude > 600h	

* Le nombre d'heures en entreprise dépend de l'organisation du travail de chaque structure (base de calcul 1600 h).

La formation s'appuie sur une pédagogie de l'alternance avec un rythme 4 semaines en entreprise, 4 semaines en école, selon un calendrier cadre.

Le projet de fin d'études est un projet de type industriel de 600 heures se déroulant sur le temps de présence en entreprise.

5. Périodes en entreprise

Les périodes en entreprise ont un objectif spécifique pour chaque année :

- une 1^{ère} année dont l'objectif est de confirmer la capacité à résoudre des problèmes techniques de manière autonome,
- une 2^{ème} année dont l'objectif est de préparer le stagiaire Formation Continue à conduire et éventuellement encadrer des projets techniques,
- une 3^{ème} année dont l'objectif est d'amener le stagiaire à conduire et éventuellement encadrer un projet d'ingénieur pluridisciplinaire de manière autonome.

6. Projet de Fin d'Etudes

L'objectif du projet de fin d'études est de placer l'apprenant en situation de complète responsabilité. Celui-ci devra mener en toute autonomie une mission d'ingénieur que lui aura confiée son entreprise. Ce projet, de type industriel, devra permettre de valider conjointement les deux aspects de l'alternance : la formation académique et la formation en entreprise.

Ce projet est une étude ciblée qui fait appel à :

- des connaissances scientifiques et techniques acquises en cours de formation,
- la prise en compte des aspects de *management*, d'*organisation* et *économiques*,
- la bonne compréhension du fonctionnement et de la culture de l'entreprise.

Le projet de fin d'études est réalisé sous double tutorat (tuteur entreprise - tuteur pédagogique).

7. Période à l'international

Afin de répondre aux attentes de la Commission des Titres d'Ingénieur, l'ITII Alsace a mis en place avec l'ENSP de Strasbourg un séjour à l'international intégré au cursus de formation des stagiaires Formation Continue. **Ce séjour conditionne l'obtention du diplôme d'ingénieur.**

Le parcours à l'international a pour objectif de permettre au stagiaire :

- de travailler dans une langue étrangère,
- d'agir de façon autonome à l'étranger dans un cadre professionnel,
- de rentrer en contact avec d'autres cultures et d'autres façons de travailler.

Le dispositif prévu dans le cadre des formations d'ingénieurs prévoit un séjour à l'international d'un mois minimum. Ce séjour à l'étranger est sous la responsabilité du stagiaire et fait partie intégrante dans la formation d'ingénieur.

Cette expérience à l'international d'un mois peut prendre la forme :

- soit d'un envoi en mission par l'entreprise d'accueil dans le cadre des missions attribuées au stagiaire au cours de son contrat d'apprentissage,
- ou d'un séjour professionnel chez un autre employeur (filiales, fournisseurs, etc.) ou dans un laboratoire d'une université étrangère. Une convention de stage sera alors à établir.

Ce séjour doit obligatoirement se dérouler au cours des alternances Entreprise puisque la présence en formation Ecole est obligatoire (réglementation de l'apprentissage).

8. Certification en Anglais

L'obtention du diplôme d'ingénieur est soumise pour stagiaires Formation Continue à la validation d'un niveau minimum en anglais (Recommandations de la Commission des Titres d'Ingénieur).

Le TOEIC (Test Of English for International Communication) est un test en anglais de 990 points. Il permet d'évaluer l'aptitude des personnes non-anglophones à communiquer en anglais dans un contexte professionnel ou dans des situations d'échanges internationales.

La validation du TOEIC avec plus de **650 points** est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur.

L'ITII Alsace propose aux apprenants de souscrire chaque année à une licence d'e-learning en anglais via Internet.

1. Public concerné

Spécialité **Génie Mécanique**

DUT : GMP, GIM, MPh,...

BTS : ATI, CPI, CIM, ERO, IPM, MI, MAI, CRCI,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Mécanique et Licence Professionnelle



Spécialité **Génie Climatique et Energétique**

DUT : GTE, GC, GIM, MPh,...

BTS : FEE, CIRA, TPIL,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Energie et Licence Professionnelle

Spécialité **Electronique et Informatique Industrielle**

DUT : GEII, GIM, MPh, INFO, RT, SRC,...

BTS : SE, ET, MI, MAI, IRIS, CIRA,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Electronique et Licence Professionnelle



Spécialité **Technologie de l'Information et de la Communication pour la Santé**

DUT : INFO, MPh, RT, GEII,...

BTS : Génie Optique, TPIL, IRIS, SE, Informatique de Gestion,...

DTS Imagerie Médicale (IMRT)

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Physique et Informatique

Spécialité **Systèmes de Production**

DUT : GMP, GIM, MPh, QLIO,...

BTS : IPM, CPI, MAI, MI, ATI, CIM, ROC, ERO,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Mécanique et Licence Professionnelle



Spécialité **Informatique**

DUT : GIM, GEII, RT, SRC, INFO, MPh,...

BTS : ATI, ET, IRIS, MI, MAI, SE, CIRA, Informatique de Gestion,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année et Licence Professionnelle Informatique ou Scientifique



**Les diplômes d'ingénieur délivrés sont reconnus
par la Commission des Titres d'Ingénieur**

Nos formations ne sont - a priori - pas destinées aux personnes issues de CPGE, cependant les dossiers de candidature reçus seront examinés dans les mêmes conditions que les autres.

2. Conditions d'accès

- être titulaire d'un DUT, BTS ou d'un autre diplôme Bac+2,
- avoir au moins trois années d'expérience professionnelle en tant que technicien supérieur.

3. Etapes du recrutement

a. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés à l'ITI Alsace/CFAI Alsace **avant le 16 janvier 2012** accompagnés de justificatifs demandés (voir **Dossier de candidature**, rubrique **Pièces à joindre au dossier**).

b. Pré-sélection des dossiers de candidature

Après examen du dossier de candidature par les responsables pédagogiques des écoles et de l'ITII Alsace, les candidats dont le dossier aura été retenu seront avisés individuellement par courrier. Ils pourront alors suivre le cycle préparatoire de remise à niveau.

c. Cycle préparatoire de remise à niveau

L'objectif de ce cycle préparatoire de remise à niveau est multiple :

- donner aux candidats un rappel des connaissances indispensables pour suivre la formation d'ingénieur,
- remettre le candidat en situation d'acquisition de connaissances théoriques,
- vérifier la capacité des candidats à suivre une formation d'ingénieurs.

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'INSA et de l'ENSPS.

Ce cycle de remise à niveau se déroulera les vendredis (journée) et les samedis (matin) du début mars à la fin juin 2012.

TRONC COMMUN

- 60 heures de mathématiques (toutes filières confondues)
- 40 heures de physique (toutes filières confondues)

PARTIES SPECIFIQUES / OPTIONS

- Filières Génie Mécanique et Systèmes de Production : 40 heures de mécanique
- Filière Electronique et Informatique Industrielle : 40 heures d'électronique analogique
- Filière TIC Santé : 40 heures d'informatique
- Filière Systèmes de Production : 40 heures de mécanique ou 40 heures d'électronique
- Filière Génie Climatique et Energétique : 40 heures de thermodynamique, chaleur et chimie.

Les candidats inscrits à la formation d'Ingénieur en Informatique avec le Cnam Alsace ne sont pas concernés par le cycle préparatoire de remise à niveau.

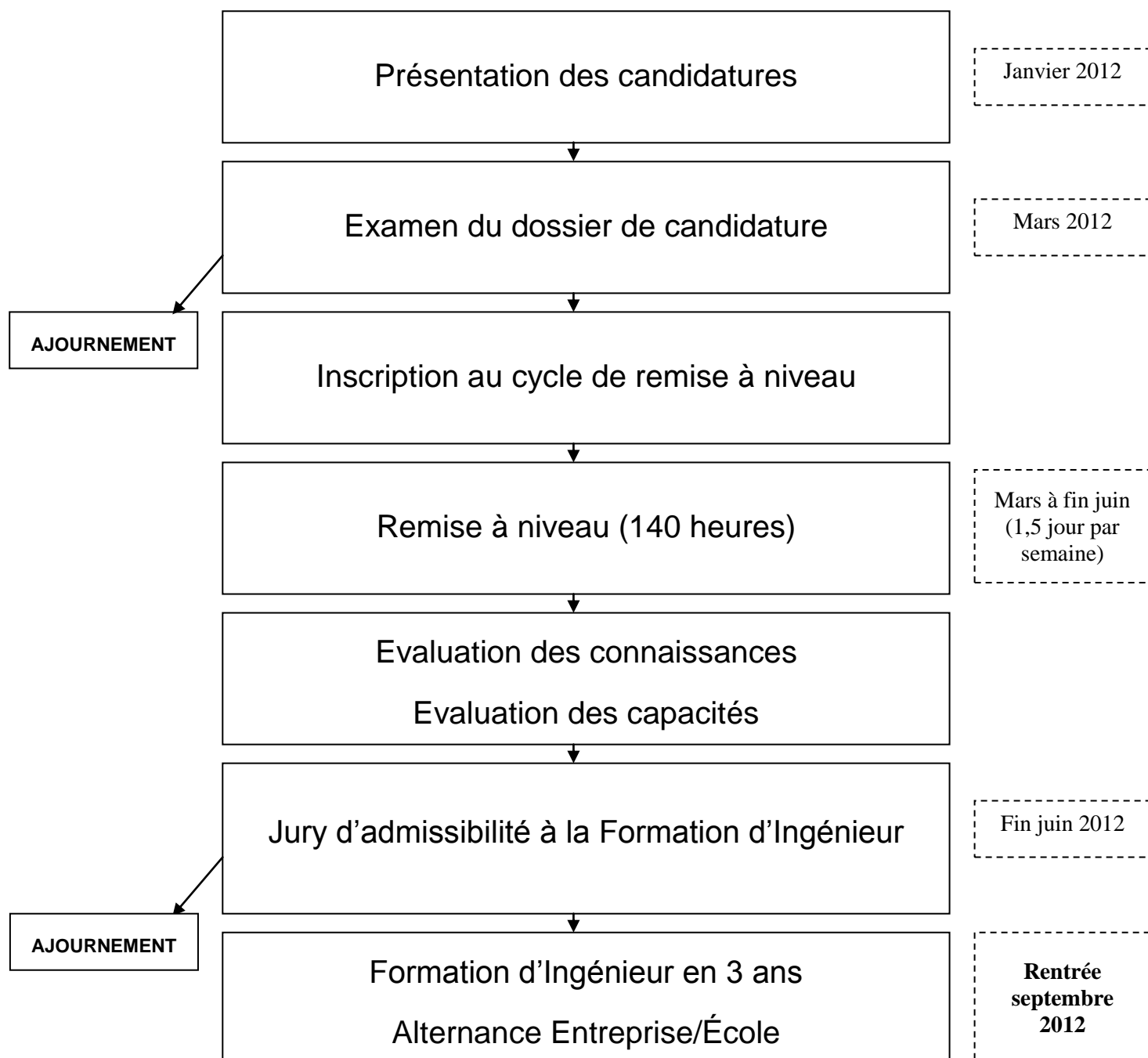
d. Admission

A l'issue du cycle préparatoire de remise à niveau, une évaluation sera réalisée par les enseignants dans chaque module.

Les notes attribuées ainsi que l'avis des enseignants sur la poursuite de la formation seront communiqués au jury d'entretien devant lequel le candidat devra présenter son projet professionnel.

Le jury d'admission final composé des représentants des écoles et de l'ITII Alsace se réunira fin juin 2012 afin de valider les candidatures retenues.

Procédure d'admission





Mathématiques et Informatique : mathématiques, formats des données, architecture logicielle, systèmes d'exploitation informatique (Windows, Linux, ...), langage de description matériel VHDL, modélisation et programmation orientée objet, Infrastructure des Réseaux Informatiques.

Sciences pour l'ingénieur : automatique, traitement du signal analogique et numérique, électronique (capteurs pour la santé).

Physique et mécanique : Optique, mécanique des milieux déformables, résistance des matériaux, logiciels de simulation pour la physique (Labview, Matlab, Femlab).

Sciences du vivant : anatomie et physiologie normales et pathologiques, biochimie et biologie cellulaire, dynamique des populations, régulation cellulaire et bases en immunologie, projet en milieu médical (4j).

Informatique : Programmation en langage C++, réseaux informatiques, certification CISCO, gestion de base de données, domotique et ergonomie, sécurité des systèmes informatiques, simulateurs chirurgicaux.

Imagerie médicale : photonique et imagerie médicale (Opto-électronique, microscopie, méthodes spectrales), imagerie par résonance magnétique nucléaire (IRM), ultra sons (échographie), Tomodensitométrie (scanners) et autres méthodes d'imagerie (scintigraphie, endoscopie), traitement et formats d'images.

Ingénierie pour la Santé : mécanique des fluides (écoulement sanguin), bio-mécanique et bio-matériaux, certifications (dispositifs de marquages et normes), innovation et conduite de projets (ingénierie bio-médicale télémédecine, base de données, capteur, robotique, imagerie, réseaux, réseaux sans fils).

Assistance médicale : assistance informatique au diagnostic/thérapie, robotique médicale et interfaces haptiques.

Génie Industriel : plan d'expériences, gestion de la production.

Sciences économiques et humaines : techniques financières, marketing industriel, présentation des entreprises, éthique de l'ingénieur.

Communication et réglementation : anglais, techniques d'expression, droit du travail et législation, présentation individuelle des entreprises - visites de sites.

Management et organisation de l'entreprise : stratégie de management, apprentissage et développement de l'organisation, gestion de projets.

	Module	Matières	Nombre d'heures		Nombre d'heures par module	
			C - TD	TP		
1^{ère} année	Mathématiques et Informatique	Mathématiques	22		174	
		Formats des données & architecture logicielle	12	8		
		Systèmes d'exploitation	12	8		
		VHDL	16	12		
		Modélisation et programmation Objet	32	16		
		Infrastructure des Réseaux Informatiques	20	16		
	Sciences pour l'ingénieur	Automatique	24	12	108	
		Traitement du signal	24	12		
		Electronique	24	12		
	Physique et mécanique	Optique	20		88	
		Logiciels de simulation de physique (Labview, Matlab, Maple)		16		
		Mécanique	24	12		
		RDM	16			
	Sciences du vivant	Anatomie générale	16		84	
		Biochimie biologie cellulaire	24	12		
		Dynamique et régulation cellulaire et base en immunologie	24	8		
	Sciences économiques et humaines	Anglais		48	80	
		Techniques d'expression	10			
		Marketing industriel	8			
		Présentation des entreprises	4			
		Ethique de l'ingénieur	10			
	TOTAL 1^{ère} année			534 heures		
	2^{ème} année	Informatique	Programmation C++	24	16	144
Réseaux informatiques – CISCO			10	16		
Programmation réseaux			12	12		
Gestion de bases de données			12	8		
Domotique et ergonomie (langages et standards)			8			
Sécurité des systèmes informatiques			10	8		
Simulateurs et réalité augmentée			8			
Sciences pour l'ingénieur 2		Automatique	24	12	120	
		Traitement du signal numérique	28	20		
		Robotique	24	12		

2^{ème} année	Imagerie médicale	Opto-électronique, microscopie, méthodes spectro et bio-photonique	16	12	92
		IRM, US, tomodensitométrie, fluorescence, endoscopie	16		
		Capteurs pour le médical	16		
		Traitement et formats d'images, recalage	16	16	
	Ingénierie pour la Santé	Mécanique	16		64
		Mécanique des fluides	16		
		Certifications (dispositifs de marquages et normes)	8		
		Bio-mécanique et bio-matériaux	12		
		Gestion de projets	12		
	Communication et réglementation	Anglais	64		124
		Droit du travail et législation	8		
		Présentation individuelle des entreprises - visite de sites		48	
		Synthèse des activités 1A en entreprise		4	
			TOTAL 2^{ème} année	544 heures	
3^{ème} année	Assist. médicale	Assistance informatique au diagnostic/thérapie	20		36
		Robotique médicale et interfaces haptiques	16		
	Génie Indus.	Plan d'expériences	16		48
		Gestion de la production	32		
	Management et organisation de l'entreprise	Techniques financières	12		40
		Stratégie de management	20		
		Apprentissage et développement de l'organisation	8		
		TOTAL 3^{ème} année	124 heures		
TOTAL Formation Continue (FIP 1 + FIP 2 + FIP 3)			1202 heures		

Cycle préparatoire de remise à niveau

Objectif

L'objectif de ce cycle préparatoire de remise à niveau est multiple :

- donner aux candidats un rappel des connaissances indispensables pour suivre la formation d'ingénieur,
- remettre le candidat en situation d'acquisition de connaissances théoriques,
- vérifier la capacité des candidats à suivre une formation d'ingénieurs.

Programmes

- **Mathématiques – 60 heures** (*commun à toutes les spécialités*)
 - Fonction d'une variable réelle
 - Nombres complexes
 - Equations différentielles
 - Eléments de calcul matriciel
 - Intégration, notion de primitive
 - Fonctions de plusieurs variables
 - Vecteurs
 - Champs de vecteurs
- **Physique – 40 heures** (*commun à toutes les spécialités*)
 - *Electricité (16h)*
 - Lois générales de l'électrocinétique
 - Circuits en courant sinusoïdal
 - Régimes transitoires dans les circuits (RLC)
 - *Optique (8h)*
 - Lois générales de l'optique géométrique
 - Optique physique
 - *Mécanique (8h)*
 - Cinématique
 - Statique
 - Dynamique
 - *Thermodynamique (8h)*
- **Mécanique – 40 heures** (*spécialités Génie Mécanique et Systèmes de Production*)
 - *Mécanique du solide rigide*
 - Chaînes de solides
 - Cinématique du solide
 - Statique
 - Dynamique
 - *Résistance des matériaux*

- **Electronique analogique – 40 heures** (*spécialité Electronique et Informatique Industrielle*)
 - Introduction sur les modèles
 - Composants non linéaires
 - Transistor
 - Amplificateur opérationnel parfait (AOP)
 - Introduction à l'électronique numérique

- **Informatique – 40 heures** (*spécialité TIC Santé*)
 - Architecture logicielle et format des données
 - Introduction à la programmation structurée
 - Réseaux informatiques 1 : introduction, infrastructures et terminologie
 - Réseaux informatiques 2 : les protocoles et services

- **Thermodynamique, Chaleur et Chimie – 40 heures** (*spécialité Génie Climatique et Energétique*)
 - L'énergie et le premier principe
 - L'entropie et le second principe
 - Relations différentielles
 - Diagrammes thermodynamiques
 - Cycles thermodynamiques

Modalités pratiques

- **Intervenants** Enseignants de l'INSA et de l'ENSPS

- **Durée** 140 heures

- **Calendrier** 1,5 jour par semaine de mars à juin 2012
Vendredi (journée) et Samedi (matin)

- **Lieux** INSA - 24 boulevard de la Victoire - STRASBOURG
ENSPS - Boulevard Sébastien Brant - ILLKIRCH

- **Coût du cycle de
remise à niveau** Gratuit (sous réserve du maintien de la subvention par la Région Alsace)

Aides financières

pour la formation d'un ingénieur
par la voie de la Formation Continue

■ Périodes de Professionnalisation

Les bénéficiaires de la période de professionnalisation doivent obligatoirement être salariés en CDI.

La période de professionnalisation fait partie du **plan de formation de l'entreprise**.

La période de professionnalisation donne la possibilité à l'entreprise d'être financée de façon partielle pour la formation d'un de ses salariés (prise en charge de 80 % du coût pédagogique avec un plafond de 32 €/h pour les entreprises de la métallurgie).

↳ *A qui s'adresser ?* à l'**O.P.C.A.** dont dépend l'entreprise

→ Pour les entreprises relevant de la branche de la Métallurgie :

- Haut-Rhin : ADEFIM 68 - 03.89.45.68.02 - Stéphanie REGNIER
- Bas-Rhin : ADEFIM 67 - 03.88.35.42.17 - Frédéric MILLOT

■ C.I.F. (Congé Individuel de Formation)

Dans le cas d'une **demande individuelle du salarié** pour une action non inscrite dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, certaines antennes du FONGECIF peuvent prendre en charge les frais pédagogiques ainsi que les salaires (en application des critères qui leurs sont spécifiques).

↳ *A qui s'adresser ?* au **FONGECIF** auprès duquel l'entreprise acquitte sa contribution CIF

www.fongecif-alsace.com
FONGECIF Alsace (n° Azur) : 0 810 811 143

■ Crédit d'Impôt Formation

Le crédit d'impôt pour la formation professionnelle permet aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt lorsqu'elles consentent un accroissement de dépenses de formation d'une année sur l'autre (déclaration 2068).

↳ *A qui s'adresser ?* au **centre des impôts** dont dépend l'entreprise

■ P.A.R.E. (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi)

Principales mesures mises en œuvre avec l'appui de Pôle Emploi :

- l'aide dégressive à l'employeur : Pôle Emploi peut financer le retour à l'activité professionnelle des demandeurs d'emploi indemnisés depuis 12 mois,
- la formation préalable à l'embauche : des actions de formation qui constituent un préalable à l'embauche peuvent être financées par Pôle Emploi.

↳ *A qui s'adresser ?* **Pôle Emploi** au 3949

■ F. S. E. (Fonds Social Européen) Objectif 3 – Mesure 6

La formation professionnelle assure le lien entre les compétences des salariés et la compétitivité de l'entreprise.

Si l'entreprise relève de la Métallurgie, qu'elle a moins de 250 salariés et un chiffre d'affaire annuel inférieur à 40 millions d'euros, et qu'elle est confrontée à une situation de :

- mutations industrielles et/ou organisationnelles,
- modifications des systèmes de production,
- adaptation aux évolutions de l'emploi.

Dans le cadre d'un plan de formation global, l'entreprise pourrait bénéficier d'une aide calculée d'après un taux de prise en charge lié au coût imputable au Plan de Formation (coût pédagogique, rémunération, charges, ...).

Une convention annuelle ou pluriannuelle doit être signée entre l'entreprise et l'Etat.

↳ *A qui s'adresser ?* A l'organisation de branche dont dépend l'entreprise

- Pour la Métallurgie du Haut-Rhin : Laurent SYREN au 03.89.36.63.67
- Pour la Métallurgie du Bas-Rhin : Frédéric MILLOT au 03.88.35.42.17

■ Objectif cadre

Ce dispositif permet au technicien, cadre intermédiaire ou demandeur d'emploi ayant précédemment exercé ces fonctions de s'inscrire dans un parcours de formation à visée promotionnelle conduisant à un diplôme.

Pour bénéficier du dispositif, il faut avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans et être titulaire d'un diplôme ou d'un titre homologué de niveau III (BTS, DUT...) ou d'un niveau équivalent reconnu par une validation de vos acquis de l'expérience.

Vous pouvez bénéficier de ce dispositif que vous soyez :

- salarié portant individuellement son projet,
- salarié portant conjointement son projet avec son entreprise,
- demandeur d'emploi, indemnisé ou non.

↳ *A qui s'adresser ?*

- Si vous êtes demandeur d'emploi : Pôle Emploi.
- Si vous êtes salarié :
 - en cas d'initiative conjointe avec votre employeur : à votre OPCA ou à votre entreprise,
 - en cas d'initiative individuelle : à l'organisme paritaire de gestion du congé de formation.

Site utile pour les aides à la formation : <http://www.service-public.fr/>

Grille tarifaire

Filière Technologies de l'Information et de la Communication pour la santé

Rentrée 2012

Formation subventionnée
par la Région Alsace



	Coût facturé (net de taxe)
Cycle préparatoire de remise à niveau (140 h) (incluant les tests et entretiens d'admission) <i>Mars à juin 2012</i>	Gratuit <i>Prise en charge par la Région Alsace*</i>
Mathématiques 60 heures	
Physique 40 heures	
Electronique / Informatique 40 heures	
Cycle ingénieur <i>Septembre 2012 à juin 2015</i>	18 500 €
Scolarité 1 ^{ère} année	8 219 €
Scolarité 2 ^{ème} année	8 373 €
Scolarité 3 ^{ème} année <i>incluant le suivi du Projet de Fin d'Études</i>	1 908 €
Cotisation annuelle à l'association ITII Alsace (quel que soit le nombre de stagiaires ou d'apprentis)	300 €

*sous réserve du maintien de la subvention par la Région Alsace



Dossier de candidature

Formation d'ingénieur par la voie de la Formation Continue

Spécialité demandée (cocher la case correspondante)	Génie Mécanique	Electronique et Informatique Industrielle	Génie Climatique et Energétique	Systèmes de Production	Informatique	TIC Santé
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CANDIDAT

Nom Prénom

Adresse

Code postal |_|_|_|_|_| Ville

☎ domicile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Homme

Femme

Photographie récente

☎ portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de naissance |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Nationalité

Ville de naissance Département |_|_|_|

E-mail

FORMATIONS ANTERIEURES

■ **Baccalauréat** Série Spécialité Année |_|_|_|_|_| Mention
Établissement d'origine et ville

■ **Diplôme BAC+2**

BTS DUT L1 - L2 (DEUG) CPGE Autres :

Spécialité

Année d'obtention |_|_|_|_|_| Formation par alternance OUI NON

Établissement d'origine et ville

■ **Diplôme BAC+3**

Licence professionnelle Licence L3 Autres :

Spécialité

Année d'obtention |_|_|_|_|_| Formation par alternance OUI NON

Établissement d'origine et ville

■ **Autres études / autres diplômes** (précisez les années)

.....

Niveau en langues étrangères (cocher la case correspondante)	Anglais	Allemand
Aucune compétence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quelques connaissances scolaires, <i>peu d'autonomie</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétences élémentaires, <i>capable d'entamer et de poursuivre un échange simple</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétences opérationnelles, <i>à l'aise dans les situations sociales et professionnelles courantes</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Score obtenu au **test TOEIC** : points sur 990

Score obtenu au **test WIDAF** : points sur 990

Autre test de langue :

Score obtenu :

Engagement de l'entreprise

Raison sociale de l'Entreprise

Nom et prénom du candidat

MISSION A L'INTERNATIONAL

Dans le cadre de la démarche d'internationalisation de la formation d'Ingénieur ITII, l'entreprise s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour permettre au stagiaire d'effectuer une mission (d'un mois minimum) dans une entreprise à l'étranger pour y réaliser une étude technique ou économique. Ce séjour peut être effectué dans une filiale du groupe à l'étranger, chez un fournisseur ou un client ou à l'occasion d'un salon commercial à l'étranger, etc...

CONTRIBUTIONS FINANCIERES

L'entreprise s'engage à verser :

- une cotisation annuelle de 300 € à l'ITII Alsace (facturation à fin janvier de chaque année) et ce quel que soit le nombre de stagiaires ou d'apprentis de l'entreprise.
- le coût de la formation arrêté à 18 500 € nets de taxe

Dans le cas d'une prise en charge par un organisme de paiement, précisez lequel :

- le Fongecif
- l'OPCA
- autre

Fait à le

Nom et prénom du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet